

tenue par Madame CARTHE MAZERES, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame PARADIS, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2404945	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 20 février 2024 reconnaissant M. A... prioritaire et devant être accueilli dans une structure d'hébergement, un logement de transition, un logement-foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A...	Maître DURAND Clémence (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
02)	DOSSIER N° 2405131	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 23 mai 2024 reconnaissant M. B... prioritaire et devant être accueilli dans une structure d'hébergement, un logement de transition, un logement-foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B...	Monsieur B...
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
03)	DOSSIER N° 2405666	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 6 avril 2023 reconnaissant Mme C... prioritaire et devant être logée, au titre du II de l'article L.441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, dans un logement répondant à ses besoins et à ses capacités, de type T4-T5 adapté. EXECUTION DE JUGEMENT PHASE JURIDICTIONNELLE (lié au 23/6706)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C...	Madame C...
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE LA RÉNOVATION URBAINE (DALO)	

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2405783	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 14 février 2023 reconnaissant Mme D... prioritaire et devant être logée d'urgence, au titre du II de l'article L.441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, dans un logement répondant à ses besoins et à ses capacités, de type T4 accessible. EXECUTION DE JUGEMENT PHASE JURIDICTIONNELLE lié au jugt n° 2305700	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D...	Maître DURAND Clémence (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
05)	DOSSIER N° 2405499	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 7 novembre 2023 reconnaissant Mme E... prioritaire et devant être logée d'urgence, au titre du II de l'article L.441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, dans un logement répondant à ses besoins et à ses capacités, de type T3 adapté.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame E...	Maître RICHARD Camille (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

Arrêté le 12/11/2024